

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 mai 2017 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Inès Pontiroli, Dr. Jean Amyotte et M. Thomas Howard.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général et M. Dominic Labrie, chef de service – Communications et directeur adjoint par intérim, ainsi que quelques contribuables.

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure) et M. Brian Middlemiss, maire suppléant.

M. Larose, Président, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

- | | |
|----------------|---|
| Jude Gervais | - Dénonce le projet de dérogation mineure pour le 82 chemin des Tourterelles |
| André Gervais | - Dénonce le projet de dérogation mineure pour le 82 chemin des Tourterelles |
| William Kovak | - Déplore le manque d'aide pendant les inondations
- Demande à ce que la Municipalité répare son gazon endommagé par un véhicule municipal |
| Jeff Campbell | - Souhaiterait que la Municipalité priorise la réfection du chemin Kilroy |
| Line Martineau | - Réclame des investissements supplémentaires afin de restaurer le parc récréatif de Luskville |

17-05-3108

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2017
- 5. Administration**
 - 5.1 Transferts budgétaires
 - 5.2 Liste des factures à payer
 - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de mai
 - 5.5 Rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
 - 5.6 Modifications au calendrier des séances ordinaires
 - 5.7 Radiation des mauvaises créances
 - 5.8 Surplus affecté pour réparations au toit de la bibliothèque de Luskville
 - 5.9 Déficit eau potable
 - 5.10 Fonds réservé – Asphaltage
 - 5.11 Dépôt des états comparatifs budgétaires et comptables des revenus et dépenses
 - 5.12 Ressources supplémentaires – Plan de rétablissement
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Mesures disciplinaires - Employé # 10-0073
 - 6.2 Mesures disciplinaires - Employé # 10-0026
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Autorisation de la proposition d'honoraires – Analyse de la réclamation de l'entreprise Excavasphalte concernant le contrat de réfection du chemin de la Montagne - Phase I
 - 7.2 Appel d'offres – location d'équipements lourds avec ou sans opérateurs - Acceptation des listes de prix
 - 7.3 Octroi de mandats professionnels/techniques – Préparation de travaux 2017

- 7.4 Avis de motion – Règlement 03-17 concernant les ponceaux des entrées privées
- 7.5 Entente avec la ville de Gatineau – Chemin Terry-Fox
- 7.6 Réparations d’urgence de certains chemins de tolérance
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Domaine des Chutes – Demande de dérogation mineure pour diminuer la superficie et la largeur de certains lots
 - 9.2 82 chemin des Tourterelles – Demande de dérogation mineure afin de régulariser la marge latérale
 - 9.3 20 chemin de la Côte McKay – Demande de dérogation mineure afin de diminuer la marge avant
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Remise en état – Parc récréatif de Luskville
 - 10.2 Journée internationale des aînés
 - 10.3 Subventions - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux :
 - a) animaux
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois d’avril 2017
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

17-05-3109

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2017

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2017.

Adoptée

17-05-3110

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (MAI 2017)

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité effectue les transferts budgétaires tels que reconnus à la liste jointe en annexe au montant total de **27 339,62\$**.

Adoptée

17-05-3111

LISTE DES FACTURES À PAYER

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **59 687,32\$** (voir annexe) pour la période se terminant le 30 avril 2017 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

17-05-3112

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PRÉ-APPROUVÉES

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 29 mars au 26 avril 2017, le tout pour un total de **409 311,76\$** (voir annexe).

Adoptée

17-05-3113

LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2017

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de **32 647,09\$** taxes incluses.

Adoptée

Le directeur général dépose le rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses du 29 mars au 25 avril 2017.

17-05-3114

MODIFICATIONS AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

CONSIDÉRANT la période des élections 2017;

CONSIDÉRANT l'article 314.2 de la Loi sur les élections municipales;

CONSIDÉRANT QUE la proclamation des membres élus aura lieu le 10 novembre 2017;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de modifier le calendrier 2017 des séances ordinaires du conseil municipal comme suit :

- Il n'y aura aucune séance en octobre
- La séance du mois de novembre aura lieu le 21 novembre.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la séance ordinaire du 8 août 2017 qui était prévue à la salle du Club Lion, aura lieu à Luskville, au centre communautaire situé au 2024 route 148.

Adoptée

17-05-3115

RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de radier certaines mauvaises créances des livres de la Municipalité pour offrir un portrait juste de l'état des finances de la Municipalité;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de radier la somme de 2 150,70\$ de mauvaises créances tel que présentée à l'annexe A jointe aux présentes.

Adoptée

17-05-3116

SURPLUS AFFECTÉ POUR RÉPARATIONS AU TOIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LUSKVILLE

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-2959 autorisant l'octroi d'un contrat pour un montant maximal de 20 000,00\$;

CONSIDÉRANT la résolution 17-03-3048 créant en fin d'année 2016 un surplus affecté de 20 000,00\$;

CONSIDÉRANT la résolution 16-12-3004 octroyant un contrat pour la réparation au toit de la bibliothèque de Luskville pour la somme de 5 375,00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés à un coût beaucoup moindre que prévu ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Inès Pontiroli

IL EST RÉSOLU QUE ce conseil autorise que le surplus affecté pour le toit de la bibliothèque de Luskville soit affecté du montant net de 5 643,08\$ et que le solde de ce surplus au montant de 14 356,92\$ soit retourné au surplus non-affecté.

Adoptée

17-05-3117

DÉFICIT EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QU'un montant a été budgété pour renflouer le déficit du département de l'eau potable avec le poste budgétaire 02-413-00-899 ;

Il est

Proposé par :
Appuyé par :

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le renflouement du déficit pour le département de l'eau potable avec les écritures suivantes :

59-131-00-011 surplus eau potable 25 191,00\$ crédités
#59-110-00-000 surplus non-affecté 25 191,00\$ débités

AMENDEMENT

DÉFICIT EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QU'un montant a été budgété pour renflouer le déficit du département de l'eau potable avec le poste budgétaire 02-413-00-899 ;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité impose une taxe spéciale aux utilisateurs.

Adoptée sur division

La conseillère Mme Nancy Draper-Maxsom vote contre la résolution.

Le maire exerce son droit de veto. La résolution sera donc inscrite de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine séance.

17-05-3118

FONDS RÉSERVÉ – ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le 11 avril 2006 la résolution 06-04-109 concernant la création d'un fonds de réserve pour la réparation d'asphalte ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier du vérificateur externe a démontré un surplus non-affecté au 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE la réserve n'a pas été augmentée en 2016 ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'augmentation du fonds réservé à la réparation d'asphalte d'une somme de 15 000,00\$ pour l'année 2016 et 15 000,00\$ pour l'année 2017.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les sommes à cet effet seront transférées du surplus non-affecté.

Adoptée

Le directeur général dépose les états comparatifs budgétaires et comptables des revenus et dépenses.

17-05-3119

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES – PLAN DE RÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de planifier les mesures de rétablissement suite aux inondations sans précédent du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Pontiac, qu'ils soient affectés ou non par les inondations, s'attendent à ce que l'administration municipale continue d'offrir le même niveau de service;

CONSIDÉRANT QUE le programme de rétablissement du ministère de la Sécurité publique permet de financer la majeure partie du salaire d'un coordonnateur des mesures de rétablissement;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli

Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU de mandater le directeur général pour qu'il procède à l'octroi d'un mandat externe pour la coordination du rétablissement pour une période maximale de 6 mois, avec possibilité de prolongation selon les besoins, pour un montant maximal de 25 000,00\$.

Adoptée

Le conseiller M. Thomas Howard se retire de la table.

17-05-3120

MESURES DISCIPLINAIRES – EMPLOYÉ # 10-0073

CONSIDÉRANT les événements du 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT le dossier disciplinaire de l'employé # 10-0073;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Il est

Proposé par : Roger Larose

Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du directeur du service de sécurité incendie et de suspendre l'employé # 10-0073 pour une période de 3 mois à partir du 17 mai 2017.

Adoptée

17-05-3121

MESURES DISCIPLINAIRES – EMPLOYÉ # 10-0026

CONSIDÉRANT les événements du 11, 14 et 16 avril 2017;

CONSIDÉRANT le dossier disciplinaire de l'employé # 10-0026;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Il est

Proposé par : Roger Larose

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du directeur du service de sécurité incendie et de suspendre l'employé # 10-0026 pour une période de 3 mois à partir du 17 mai 2017.

Adoptée

Le conseiller M. Thomas Howard revient à la table.

17-05-3122

AUTORISATION DE LA PROPOSITION D'HONORAIRES – ANALYSE DE LA RÉCLAMATION DE L'ENTREPRISE EXCAVASPHALTE CONCERNANT LE CONTRAT DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA MONTAGNE – PHASE I

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait mandaté l'entreprise afin de réaliser le projet de réfection du chemin de la Montagne - Phase #1, en 2015;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réalisation des travaux en 2015-2016, l'entreprise Excavasphalte (6422845 Canada Inc.) présente une réclamation de coûts supplémentaires au contrat en alléguant que les conditions de réalisation des travaux lui ont causé préjudice;

CONSIDÉRANT QUE les conditions de terrain différaient, par endroit, des conditions ayant été relevées lors de l'arpentage d'avant travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la firme d'ingénierie Quadrivium afin de procéder à la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme Quadrivium ont été témoins des travaux et maîtrisent le dossier ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat octroyé à Quadrivium n'incluait pas les honoraires pour analyse et suivi d'une réclamation de l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE la firme Quadrivium nous a présenté une offre de service, sur une base horaire, dont la durée pourra varier en fonction de l'allure des échanges et que les coûts sont estimés à 7 457,80\$, taxes non incluses;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des infrastructures et des travaux publics;

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli

Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les coûts supplémentaires pour un maximum de 7 457,80\$ plus taxes, pour le mandat d'accompagnement d'analyse de la réclamation de l'entreprise Excavasphalte.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette dépense soit imputée au règlement d'emprunt no. 05-15.

Adoptée

17-05-3123

APPEL D'OFFRES – LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS AVEC OU SANS OPÉRATEURS - ACCEPTATION DES LISTES DE PRIX RECUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres via le système électronique SEAO aux fins d'obtenir des prix pour la location de divers équipements;

CONSIDÉRANT QUE cette liste de prix consiste en une banque de prix pour des équipements et qu'à partir de cette liste la Municipalité fera appel au fournisseur ayant le meilleur prix et les équipements disponibles pour les usages convoités;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) entreprises ont fait des offres de prix pour la location d'équipement ;

Entreprise
Équipements Saint-Germain Inc.
Robert Erwin Transport Inc.
Construction Nugent Inc.
Raymond Bélisle

CONSIDÉRANT QUE toutes les propositions sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE le comité a procédé à l'évaluation des documents d'appel d'offres et que tous les fournisseurs ont présenté des soumissions acceptables, certaines ayant des déficiences mineures ne justifiant pas leur rejet;

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte les propositions et que le tableau synthèse découlant de l'appel d'offres serve à retenir les services les plus avantageux selon les équipements requis; ce tableau faisant partie intégrante aux présentes;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le tout sera financé par le règlement d'emprunt en vigueur lorsque les services seront requis ou selon les budgets approuvés au moment des travaux.

Adoptée

17-05-3124

OCTROI DE MANDATS PROFESSIONNELS/TECHNIQUES – PRÉPARATION DE TRAVAUX 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a budgété et inscrit à sa programmation 2017 une série de travaux de voirie, de drainage, de réfection de bâtiments et autres travaux divers;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est désireux de réaliser ces travaux afin de maintenir ses infrastructures;

CONSIDÉRANT le roulement de personnel clé aux travaux publics et les efforts liés aux interventions au cours de la période d'inondation exceptionnelle du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire appel à des ressources professionnelles et techniques afin d'appuyer l'équipe en place à réaliser les projets prévus;

CONSIDÉRANT QU'il est notamment nécessaire d'effectuer des travaux de préparation, d'appel d'offres et divers travaux à caractères techniques;

Il est

Proposé par: Roger Larose
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate le directeur général et le directeur des infrastructures et des travaux publics à octroyer, en son nom, des mandats professionnels / techniques afin d'appuyer l'équipe en place dans la préparation des appels d'offres, dans la

réalisation de relevés techniques, la mise en plan et tout autre mandat technique visant à réaliser les travaux de voirie, de drainage, de réfection de bâtiments et autres travaux divers.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général et le directeur des infrastructures et des travaux publics à octroyer un ou des mandats pour un montant maximal de 25 000,00\$ taxes incluses.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE les sommes découlant de ces mandats proviendront des fonds du surplus désignés par la résolution 17-03-3045.

Le vote est demandé :

Pour : Roger Larose
Nancy Draper-Maxsom
Thomas Howard

Contre : Dr. Jean Amyotte
Inès Pontiroli

Adoptée sur division

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **Roger Larose**, maire de la Municipalité de Pontiac, à l'effet qu'à une prochaine session de ce conseil, il y aura adoption d'un règlement concernant les ponceaux des entrées privées dans la Municipalité de Pontiac.

17-05-3125

ENTENTE AVEC LA VILLE DE GATINEAU – CHEMIN TERRY-FOX

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales prévoit que lorsqu'une voie publique est divisée par la limite des territoires de deux municipalités, celles-ci doivent conclure une entente intermunicipale prévoyant les modalités de gestion de cette voie publique;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent conclure une telle entente et préciser les droits et responsabilités de chacune d'elles concernant l'entretien et les travaux d'amélioration de voies publiques intermunicipales, soit le chemin Terry-Fox;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente proposé par la ville de Gatineau;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le directeur général et le maire à signer le protocole d'entente soumis par la ville de Gatineau à cet effet.

Adoptée

17-05-3126

REMISE EN ÉTAT – PARC RÉCRÉATIF DE LUSKVILLE

CONSIDÉRANT QUE le parc récréatif de Luskville est utilisé par les résidents de tout âge et aux fins du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE le site du parc récréatif de Luskville est idéal pour diversifier l'offre de services en loisirs dans la municipalité, en l'aménageant pour en faire un lieu invitant et propice à toutes sortes d'activités, libres ou dirigées. Ce parc doit être revalorisé et sécurisé afin d'être utilisé à pleine capacité, tout en ayant des procédures d'utilisations respectueuses;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a amorcé une démarche de revalorisation avec une première consultation publique en novembre 2016 et que les citoyens ont exprimé leurs souhaits de voir le parc remis en état et développé pour mieux répondre à leurs besoins;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de réaliser une série d'interventions ponctuelles afin d'améliorer la sécurité des installations ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de procéder aux investissements proposés par la responsable des loisirs et de la vie communautaire pour un maximum de 10 000,00\$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les sommes proviendront des postes budgétaires 0270150141 et 0270150522.

Adoptée

17-05-3127

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac souhaite souligner la journée internationale des aînés et le 150e anniversaire de la Confédération canadienne;

CONSIDÉRANT QUE les Blés d'Or de Luskville et d'autres bénévoles de la Municipalité, menés par Mme Patricia Lusk, souhaitent organiser une soirée dansante traditionnelle bilingue le 30 septembre 2017 pour célébrer le patrimoine local;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'accorder une contribution de 600,00\$ aux Blés d'Or de Luskville pour l'organisation de cette activité.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE ce montant soit débité du poste budgétaire « MADA » 0270291447.

Adoptée

17-05-3128

SUBVENTIONS - POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite reconnaître, soutenir et encourager les efforts et l'engagement des organismes et des bénévoles sur le territoire de la municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac s'est dotée d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires (résolution 16-01-2650) ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide de l'organisme Les Blés d'Or ;

CONSIDÉRANT la demande de reconnaissance aux fins du programme de l'organisme le Cercle Socio-culturel ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations de la responsable des loisirs et de la vie communautaire ;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil accorde une aide financière de 1000,00\$ pour le soutien à la mission de l'organisme Les Blés d'Or de Luskville ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Cercle Socio-culturel soit reconnu au titre de cette politique ;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE les conditions édictées pour l'obtention de ces sommes soient communiquées aux organismes concernés avec l'envoi des premiers versements de l'aide financière.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public

17-05-3129

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h25 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

*« Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro **17-05-3117** pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal ».*